

Préfecture de Vaucluse, Elévation de la posture Vigipirate à Urgence attentat



Suite à l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 revendiqué par l'organisation Etat islamique et aux menaces terroristes pesant sur la France, le Président de la République a réuni, le 24 mars, un Conseil de défense et de Sécurité nationale lors duquel il a été décidé de rehausser le plan Vigipirate à son niveau le plus élevé 'Urgence attentat' sur l'ensemble du territoire national.

Ces mesures ont été édictées par le Préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, à destination des élus comme les maires, présidents d'EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), à l'Association des maires de Vaucluse, à la présidente du Conseil départemental, aux représentants des Chambres consulaires, au Président de l'Union des métiers et des industries de l'Hôtellerie, au directeur du Syndicat départemental de l'Hôtellerie de plein air, aux directeurs des centres commerciaux, aux exploitants d'établissements recevant du public, des représentants des cultes ;



Ecrit par Echo du Mardi le 27 mars 2024

des Hauts fonctionnaires : Les sous-préfets de Carpentras, le Directeur interdépartemental de la Police Nationale de Vaucluse, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de Vaucluse, le Directeur du Service départemental d'incendie de secours de Vaucluse ; le Général commandant la Délégation militaire départementale ; le Directeur départemental des Finances publiques ; les Directeurs de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine ; de la Délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) ; des Territoires, de la Protection des populations ; le Chef d'unité Vaucluse-Arles de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement ; de l'emploi, du travail et des solidarités ; de L'Education nationale ; de l'Université d'Avignon ; de l'Aéroport d'Avignon-Caumont.

Les mesures spécifiques

sont maintenues sur les lieux éducatifs avec un effort particulier porté sur les événements et bâtiments culturels et cultuels, notamment lors de cette fin de semaine.

Une attention particulière sera portée aux événements,

manifestations publiques rassemblant un grand nombre de personnes ainsi qu'aux abords des établissements scolaires, d'enseignement supérieur et de recherche et des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux.

Les contrôles des accès doivent être maintenus aux établissements recevant du public :

les dispositifs doivent privilégier une surveillance dynamique des espaces, la détection de comportements anormaux et le recours à la vidéo-surveillance ainsi qu'aux espaces touristiques culturels et de loisirs. L'effort de contrôle systématique à leur accès doit-être maintenu ainsi qu'aux abords des lieux de culte, toujours notamment en cette fin de semaine

Face aux menaces cyber toujours présentes

et en prévision d'un éventuel incident, il est nécessaire de s'appuyer sur un annuaire de crise à jour afin de mobiliser le personnel susceptible de traiter l'incident.

Sensibiliser l'ensemble des personnels

Dans ce contexte, le préfet de Vaucluse, demande de sensibiliser l'ensemble des personnels à ces questions de sécurité, d'observer la plus grande vigilance et, en cas de situation anormale, de prévenir immédiatement les forces de police via l'appel d'urgence 17.

La plateforme Vigipirate créée par le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale est téléchargeable [ici](#).

Veillez également à apposer sur les portes d'accès, le logo correspondant à la posture 'urgence attentat' téléchargeable [ici](#).

Les services de la Préfecture se tiennent à la disposition pour toutes les questions en liaison avec changement de posture : Pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr

MH